



L'écho CGT du CHSCT

Retour sur le CHSCT extraordinaire du mardi 17 août 2021

Le mardi 17 août, un CHSCT extraordinaire s'est tenu à la demande de la CGT MEL.

Nous avons demandé cette convocation pour demander le report d'une semaine du retour total en présentiel à la MEL prévu le 23 août, la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la vaccination et la possibilité, pour nos collègues, de se faire vacciner au sein de notre établissement.

En effet, la situation sanitaire est de plus en plus catastrophique en France et dans la métropole lilloise. La Préfecture du Nord alertait le matin même : « Avec un taux d'incidence de 183,8 cas pour 100 000 habitants au 12 août 2021, la circulation du virus s'accélère dans le Nord et s'accompagne d'une reprise des admissions en réanimation. Le taux d'incidence a ainsi été multiplié par 7 en un mois. ».



Mais notre Administration n'a rien voulu savoir et a acté, pour le 23 août, la reprise totale en présentiel à Biotope. Durant ce CHSCT, **le seul sujet que notre employeur aura daigné aborder aura été la mise en place de sanctions pour les agents** en contact avec le public n'ayant pas de « Pass sanitaire »... alors même que la mise en place du Pass à la MEL présente des risques potentiels sur leur lieu de travail ! (risque de pressions ou d'agressions par les usager.es en cas de contrôle, etc.)

Dans ces conditions, nous avons pris la décision de quitter ce CHSCT de mascarade !

Pour nous, il était évidemment hors de question d'être les complices de ces décisions unilatérales. Nous n'avons pas vocation à y parler de sanction, mais bien de la santé des agents qui, selon nous, risquent d'être mis en danger par un retour en présentiel prématuré (agents souffrants de comorbidités, non vaccinés ou non totalement vaccinés)

Un nouveau CHSCT d'urgence aura lieu le mercredi 25 août. Vous pouvez d'ores et déjà compter sur notre détermination à défendre votre santé et vos conditions de travail à la MEL.

Vos élu.es CGT au CHSCT